

BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

« *L'individualisation est le maître mot de la formation en BP REA !* »



- Un contrat de professionnalisation :
 - 75 % du temps en entreprise et 25 % en centre de formation
- BP reconnu par les professionnels du secteur, relevant du ministère de l'agriculture (niveau IV)
 - Permet l'accès aux **primes à l'installation** ou à la reprise d'exploitation
- Une **équipe pédagogique présente avant**, pendant et après la formation
- Un **emploi à la clé** : agriculteur, responsable d'équipe, chef de culture, technicien de culture en exploitation maraîchère.
- **Les + de la formation** : CACES, affûtage des couteaux, SST, Certiphyto,...

Renseignements : www.emeraude-competences-mfr.fr

1 rue Toullier 35400 SAINT MALO intramuros – 02 99 58 10 11

emeraude.competences@mfr.asso.fr